

C.P.S.

Dimanche 18.2.1979

## Après le non aux jeunes Templiers

=====

L'initiative des jeunes Bons Templiers qui demandaient une interdiction de toute publicité "pour les produits engendrant la dépendance", soit pour l'alcool et le tabac a donc été balayée. Dans sa grande majorité, le peuple suisse a dit non et un demi-canton (Bâle-Ville) ont approuvé.

Au soir de ce quadruple scrutin, il est impossible de dire exactement et exhaustivement ce qui a motivé le refus. Mais je crois que l'on peut estimer que d'une manière générale le peuple est allergique aux nouvelles interdictions, fussent-elles prononcées pour lutter contre l'alcoolisme et le tabagisme. L'initiative était tout simplement excessive, ce qui est un comble puisqu'elle prétendait lutter précisément contre les excès. L'accumulation de prescriptions et d'interdictions ne contribue guère à l'amélioration de la qualité de vie. C'est ce que les jeunes Bons Templiers n'ont pas compris en lançant leur initiative.

Bien que battus, les citoyens qui ont approuvé - ils étaient quand même 772'852 - n'ont pas voté pour des prunes. Leur soutien à l'initiative encouragera certainement les responsables de la publicité à respecter les règles de la déontologie, à savoir refuser toute publicité tapageuse, voire mensongère. Il faut bien reconnaître que ces règles sont généralement bien respectées. La publicité pour l'alcool et le tabac ne prône jamais les excès. Elle nous montre au contraire des gens sains et heureux qui savent goûter les bonnes choses de la vie. Ce faisant, elle contribue aussi à l'amélioration de la qualité de la vie. C'est sans doute ce qu'ont compris la majorité des citoyens. (cps)

Eg.

\*\*\*\*\*